



## L'USAGER-ACTEUR

L'usager est au cœur du projet de l'Association, des Pôles et des services : c'est avec lui que sont élaborées des réponses adaptées.

La personne accompagnée possède des compétences et des ressources : à l'Association de créer les conditions de leur développement.

Des expériences réussies de participation des usagers existent : le projet propose de les multiplier et d'en faire un postulat de travail pour tous.

### DONNER TOUTE SA PLACE À L'USAGER

« L'Association souhaite inscrire plus fortement la participation des usagers dans son projet et leur proposer des espaces ressources complémentaires des services proposés.

« Elle veut donner les moyens à chaque usager d'être pleinement acteur de son projet personnel, le soutenir dans l'accès et la participation à la citoyenneté, et ainsi développer son autonomie.

Pour cela, elle doit permettre aux personnes accompagnées :

« d'être soutenues dans la construction et la mise en œuvre de leur projet personnel,

« de bénéficier d'une continuité de parcours en interne et/ou en externe de l'Association,

« de développer leurs ressources et leurs compétences afin d'être reconnues comme des citoyens agissants,

et, si elles le souhaitent :

« de participer à des projets collectifs et d'y développer des solidarités,

« d'œuvrer à l'amélioration permanente des services,

« d'être investies dans la vie de l'Association et de pouvoir contribuer à son évolution.

